

# **Le Président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj reçoit l'ambassadeur d'Italie en Algérie**

Le Président de la Cour Constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a reçu en audience au siège de la Cour Constitutionnelle, l'Ambassadeur de la République d'Italie en Algérie, M. Giovanni Pugliese, dans le cadre d'une visite de courtoisie.

A cette l'occasion, Le Président de la Cour constitutionnelle a présenté les réformes constitutionnelles et électorales que connaît notre pays sous la direction éclairée du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'édification d'une Algérie nouvelle, répondant aux aspirations du peuple algérien et aux exigences de la démocratie et de la suprématie du droit.

Lors de cet entretien, Le Président de la Cour constitutionnelle a présenté un exposé sur la Cour constitutionnelle et les rôles importants qui lui ont été confiés après la révision de la Constitution de 2020.

Le Président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, et l'ambassadeur d'Italie en Algérie, M. Giovanni Polizzi, ont également évoqué les relations entre l'Algérie et l'Italie et les moyens de les promouvoir, notamment dans le domaine de la justice constitutionnelle.

Les deux responsables se sont dits disposés à établir, des relations de coopération et des échanges entre la Cour constitutionnelle algérienne et son homologue italienne, à travers la mise en place d'un cadre permanent de coopération et d'échange de connaissances et d'expériences entre les deux institutions.

Au terme de la rencontre, les deux responsables qui se sont félicités de la qualité des relations entre les deux pays, ont souligné leur volonté d'œuvrer à leur consolidation à tous les niveaux et dans tous les domaines.